

POSTULAT N° 83 (2011-2016)
RAPPORT FINAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 27 MAI 2014

M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, résume le rapport en ces termes:

"En séance du 28 mai 2013, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 83 de Mmes L.-M. Graden, A. Burgener Woeffray, M. Jordan, de M. M. Kuhn et de Mmes M. H. Molliet et E. Reber Jung, ainsi que de 30 cosignataires, lui demandant de maximiser la qualité et la visibilité des espaces famille en ville de Fribourg, y compris la mise à jour de l'inventaire des places de jeu.

Les postulants constatent dans leur prise de position un déficit de places de jeu en ville de Fribourg. Ils proposent donc au Conseil communal d'améliorer la qualité et la visibilité des places existantes. De plus, ils évoquent les limites budgétaires sévères auxquelles fait face la Commune, incitant à l'innovation, et proposent des pistes de réflexion à propos des équipements de jeu et des collaborations à envisager.

Par ailleurs, les postulants suggèrent une amélioration de la convivialité des places de jeu en les rendant attractives pour les familles dans leur ensemble. Pour cela, ils proposent d'envisager des transformations de places de jeu existantes n'ayant pas ce caractère familial et la création de nouveaux espaces 'famille'.

A. Démarche proposée

Le Conseil communal partage les préoccupations et les objectifs exprimés dans le postulat et en particulier les aspects relatifs à la maximisation de la qualité et à la visibilité des espaces famille en ville de Fribourg. Afin de répondre de façon précise aux questions posées, la démarche suivante a été retenue:

- *réactualisation et analyse de l'inventaire des places de jeu en ville de Fribourg*
- *élaboration d'une stratégie de planification des places de jeu*

B. Réactualisation et analyse de l'inventaire des places de jeu en ville de Fribourg

La mise à jour de l'inventaire des places de jeu en ville de Fribourg et son analyse (tous deux à disposition auprès du Secrétariat de l'Edilité et prochainement sur le site Internet) ont permis de confirmer partiellement le constat des postulants.

Aujourd'hui, la ville de Fribourg compte 29 places de jeu publiques. Ce nombre est comparable aux villes de taille et de situation similaires telles que Neuchâtel et Coire. L'offre en sorties récréatives est complétée par un accès rapide à la nature, dû à l'héritage paysager fluvial (Sarine), glaciaire (collines urbaines comme le Guntzen) et à l'espace rural (agricole et sylvicole).

Les places de jeu se répartissent selon trois catégories: 12 haltes de jeu, situées sur de très petits espaces publics ou le long des itinéraires pédestres, 9 places de jeu associées à des écoles dont l'usage est limité aux heures d'ouverture, et 8 espaces famille, présentant un aspect familial attrayant.

Ainsi, moins de 30% des places de jeu de la ville de Fribourg proposent un lieu de détente et de rencontre aux familles. Ces espaces sont généralement constitués de places de jeu bien

intégrées dans un espace vert d'importance locale. Il s'agit notamment de l'étang du Jura, du Quintzet, du parc de Sémiramis Péroles, des Grand-Places et du quartier d'Alt.

Chaque place a fait l'objet d'une analyse au travers de quatre critères d'évaluation portant sur la qualité générale de l'espace (emplacement, contexte social et ambiance paysagère), la sécurité (du lieu et des jeux), les jeux eux-mêmes (diversité et état général) et enfin la présence d'autres équipements (places assises, sanitaires et eau potable). Il en ressort que:

- *la qualité générale des places de jeu est suffisante, aucune note négative n'a été attribuée. Les sites ont des caractéristiques sociales et paysagères jugées bonnes ou moyennes;*
- *concernant les aspects sécuritaires des espaces de jeu, la Suisse applique la norme européenne SNEN 1176 de 2008 'Equipements et sols d'aires de jeux'. Selon ces critères, cinq places de jeu nécessitent une amélioration de la sécurité des jeux ou du site. La majorité des places est parfaitement conforme aux normes de sécurité.*
- *la diversité et l'état général des jeux sont jugés comme plutôt moyens. Les jeux sont généralement classiques, issus de catalogues. Huit places de jeu nécessiteraient une amélioration rapide ou ne fonctionnent plus en tant que telles. C'est le cas du Jardin Lucien-Nussbaumer dont l'équipement de jeu n'a volontairement pas été renouvelé.*
- *Enfin, la majorité des places de jeu sont bien équipées en dehors des jeux (places assises, sanitaires et eau potable à disposition). Celles ne l'étant pas sont généralement des haltes de jeu ne devant pas forcément proposer des sanitaires et points d'eau.*

En reprenant l'appréciation générale des places de jeu, on remarque que 7 places obtiennent une mauvaise note, 8 une bonne note, et que la majorité des places (7+14) nécessitent des améliorations. Le document d'analyse recense les interventions à effectuer rapidement pour augmenter la qualité générale des places de jeu de la ville de Fribourg.

L'inventaire a par ailleurs démontré que les places de jeu sont de manière générale moyennement bien intégrées aux quartiers et que les sites sont facilement accessibles, liés aux réseaux pédestres et desservis par des lignes de transports en commun mais que les espaces famille manquent de visibilité et pourraient avoir un rayonnement au-delà de leur quartier.

Un recensement du potentiel de transformation en 'espace famille' de chaque site effectué dans le cadre de l'analyse a mis en lumière sept sites existants dont le caractère familial pourrait être développé ou renforcé. Ce potentiel est lié d'une part à un développement futur des sites tels que les Grand-Places, le cheminement au bord de la Sarine et la place de jeu Derrière-les-Jardins. D'autre part, le manque en espaces famille a révélé le potentiel de secteurs tels que l'école du Jura et le Centre de quartier du Schönberg.

Actuellement un budget annuel de 60'000 francs permet de parer aux coûts d'entretien et, dans une moindre mesure, de remplacer les équipements défectueux. Les jeux qui sont installés, issus des catalogues, ainsi que les revêtements répondant aux normes de sécurité, coûtent cher. Une autre façon de faire serait envisageable, en adoptant une vision d'ensemble sur les places de jeu de la ville, sans avoir systématiquement recours à des jeux issus de catalogues, ou au moins en limitant le nombre. Cette démarche demande plus de temps et la mise en place d'une stratégie de planification.

C. Elaboration d'une stratégie de planification des places de jeu

Une stratégie de planification est en cours d'élaboration (pour une application début 2015). Elle intègre le raisonnement du postulat en faveur d'un développement des espaces famille dans la ville de Fribourg tout en maximisant les espaces de jeu existants au regard des limites budgétaires qui lui sont imposées.

La stratégie de planification a pour objectif de fournir des outils de réflexion au Conseil communal au sujet de l'implantation et de la typologie des places de jeu. Elle se fonde sur la prise en compte de différentes thématiques, dont les principales sont exposées ci-dessous:

Le développement des centralités

La révision du Plan d'aménagement local révèle la volonté de désigner, hiérarchiser et promouvoir des centralités en leur donnant un rôle de catalyseurs de la vie publique. Les centralités sont des lieux publics majeurs d'importance cantonale ou locale, par conséquent accessibles au plus grand nombre. Le développement des centralités coïncide avec la volonté de rendre visibles certaines places de jeu dont l'environnement devrait être accueillant pour un public plus large que celui des enfants.

L'analyse de la trame d'implantation des places de jeu existantes comparée avec le réseau de développement des centralités projeté par le PAL a révélé des espaces à créer et d'autres à renforcer. C'est le cas des secteurs des places de jeu de Beauregard et de la Vignettaz, appelés à devenir des centralités de quartier. Certains espaces publics appelés à devenir des centralités cantonales n'intègrent pas encore de places de jeu, comme le secteur de Saint-Léonard ou Cardinal. Par exemple, le projet de requalification de l'espace public du Bourg pourrait accueillir une place de jeu au centre de l'ancien mail arborisé de la place des Ormeaux.

La mixité des usages d'une centralité multiplie la vitalité du lieu et sa fréquentation. Dans certaines centralités, il peut être envisagé de coupler l'offre récréative publique avec une offre commerciale maîtrisée, si celle-ci est souhaitée.

La mise en réseau des espaces verts: opportunités paysagères

Le PAL prévoit l'établissement d'une charpente paysagère sur le territoire de l'agglomération visant à restaurer le maillage des corridors écologiques (faunistique et floristique) tout en l'intégrant aux usages de la vie urbaine.

La charpente paysagère est constituée:

- d'un réseau vert s'appuyant sur les parcs urbains publics et les jardins historiques;
- d'un réseau jaune valorisant les pénétrantes agricoles et les collines belvédères à vocation publique;
- d'un réseau bleu mettant en lien les espaces verts avec les vallons et les crêtes, gérant les forêts fluviales et travaillant à la renaturation de la Sarine, du Gottéron et de la Ploetscha.

Le PAL ambitionne que les Fribourgeois aient accès aux continuités vertes en moins de 2 minutes à pied. La mise en réseau paysagère, s'appuyant sur le développement des mobilités douces, permettra de renforcer la visibilité des places de jeu intégrées à des espaces verts publics et à intensifier l'usage de loisirs, de sport et de délassement au-delà des places de jeu pour enfants.

Une réponse a été donnée dans ce sens en novembre 2013 au postulat n°62 au sujet de l'aménagement d'une place de récréation au parc de Sainte-Thérèse. Le PAL confirme son statut de coulée verte et prévoit son intégration dans le réseau des cheminements et aires de délassement publics communaux. La réalisation de la future DOSF, opérationnelle en août 2016, va compléter le quartier du Jura en termes d'équipements publics, dont des équipements de jeu. Compte tenu de ces paramètres, l'aménagement d'une aire de délassement dans le secteur de Sainte-Thérèse est donc étudié en vue d'une réalisation à moyen terme seulement, le Schoenberg étant par ailleurs prioritaire.

Les places de jeu des écoles

Les places de jeu liées à une école représentent 30% de l'ensemble des places gérées par la Ville. Leur caractère public est parfois peu clair pour la population qui n'ose pas forcément les utiliser en dehors des heures scolaires. Certaines places de jeu d'école pourraient voir leur visibilité améliorée afin de leur donner plus de présence et d'importance vis-à-vis du quartier et de la ville. C'est le cas de l'école du Jura et de l'école des Neiges.

La stratégie propose une nouvelle démarche de planification des places de jeu dans les écoles, pour favoriser le développement d'aménagements ludiques et moins coûteux, appropriés aux âges des élèves. Cette démarche tirerait profit de la collaboration engagée avec les Services

techniques de la Ville et les enfants des écoles, tel qu'il a été entrepris pour la création de barrières de sécurité pour la place de jeu du quartier d'Alt.

- *Le renouvellement de la compréhension des équipements de jeu*

L'identité d'un lieu peut être renforcée et valorisée par ses jeux et son aménagement. Ces lieux sont alors différents, parfois remarquables. L'on peut citer à titre d'exemple les jets d'eau de la Place Fédérale à Berne. La Ville de Fribourg doit envisager ce type d'équipement bien intégré au paysage, aux normes de sécurité, et où un large public peut jouer avec ses capacités physiques et ses limites. Un tel aménagement a un impact sur l'espace public de la ville bien au-delà d'une place de jeu traditionnelle.

Le milieu de vie des enfants en ville s'étend au-delà des seules places de jeu. Hors des places de jeu, d'autres types d'aménagements pensés aussi pour les enfants permettent de les impliquer dans la vie publique. Cela peut passer par exemple par des marquages au sol ludiques réalisés à faible coût par le Service de la Voirie.

D. *Conclusion de l'expertise*

La mise à jour de l'inventaire et son analyse ont révélé un état satisfaisant des places de jeu en ville de Fribourg. En quantité acceptable, leurs équipements sont pourtant peu originaux et manquent de visibilité. Il a été constaté qu'un effort pourrait être entrepris pour développer les places de jeu de type espace famille. De même le document d'analyse recense les interventions à effectuer rapidement pour augmenter la qualité générale des places de jeu de la ville. À certains endroits notamment, nous avons pu constater que certains aspects sécuritaires méritaient d'être améliorés.

Sous l'impulsion des planificateurs, le Conseil communal a compris l'importance de réfléchir de manière simultanée sur l'ensemble des places de jeu de la ville. Cette réflexion permet, en apportant des idées novatrices, de concilier les objectifs de qualité et de visibilité avec des enjeux budgétaires.

Le Conseil communal souhaite consolider la stratégie de planification et développer un plan de gestion d'ici au début de l'année 2015. A court terme, l'analyse de la mise à jour de l'inventaire recommande certaines améliorations place par place."